



CHANTELLE SPORTS NATURE

Siège : Mairie de CHANTELLE (Allier)
Association enregistrée en Préfecture de l'Allier sous le N°W032000451
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports N°91.03.S.420
Affiliation à la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) sous le N°0308AR
N° SIRET : 438 472 615 00014 - N° SIREN : 438 472 615

AUX ADHERENTS QUI AVAIENT UNE LICENCE FFCO en 2017...

Objet : Adhésion et renouvellement de votre licence

Chantelle, le 19/11/2017

Bonjour,

L'Association vélocipédique du canton de Chantelle, communément appelée l'AVCC, active depuis 1989 sur le territoire saint-pourcinois, a changé de nom au début de l'été. Elle s'appelle depuis le 1^{er} septembre 2017 : Chantelle Sports Nature. Elle a aussi modifié ses statuts pour mieux être en accord avec ses nouvelles activités.

Deux autres modifications importantes ont également été actées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2017, elles bousculent notre organisation historique et créent un nouvel esprit associatif. Il s'agit de la désaffiliation à la Ligue de l'enseignement et à l'UFOLEP ainsi que la mise en place de la qualité de membre adhérent pour pouvoir entrer dans l'effectif du club et participer à nos activités.

De ce fait, venir à Chantelle Sports Nature, c'est avant tout s'inscrire dans des pratiques « Sport nature » par l'activité physique, la promotion des disciplines concernées (VTT – Trail – Course d'Orientation – Raids), par l'envie de se perfectionner et de participer à hauteur de sa disponibilité à l'organisation d'événements sportifs et d'animations « Sport nature ». C'est surtout partager des moments sportifs en commun dans un projet local d'utilisation et de mise en valeur de notre patrimoine naturel et s'engager dans la formation des jeunes.

L'esprit de compétition n'est pas la finalité, mais il n'est pas écarté non plus et les adhérents qui le souhaitent ont la possibilité de se licencier à la FFCO, où nous restons affiliés, pour participer aux épreuves organisées. Ils peuvent aussi, en tant que membres, s'inscrire à des manifestations sportives en présentant, dans ce cas, un certificat médical. C'est donc dans une ouverture plus large que la nouvelle association se propose d'agir en composant avec l'évolution des modes de pratiques.

Vous souhaitez reconduire votre participation aux activités de Chantelle Sport Nature pour 2018 :

Pour cela, vous devez :

- nous retourner la fiche signalétique dûment renseignée et préciser si vous désirez seulement être membre ou bien être licencié(e) à la Fédération Française de Course d'Orientation.
- Joindre (*si vous prenez une licence FFCO*) un nouveau certificat médical (*valable trois ans*) ou bien compléter le questionnaire santé de la FFCO et le retourner avec la fiche.

Le prix de la cotisation annuelle est le même pour tous : 35€ et, pour ceux qui veulent disposer d'une licence FFCO en plus, l'association prend en charge 20€ sur son montant.

Chaque adhérent recevra un tee-shirt aux couleurs de l'association avec le nouveau logo, une carte d'adhérent qui lui permettra de participer aux animations, aux entraînements, de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements plus techniques, d'être inscrit dans notre réseau de communication partagé et d'être assuré en responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer. Par contre, notre assurance associative (*hors licence FFCO*) ne couvre pas les dommages corporels personnels.

Si vous êtes partant pour l'aventure, nous vous invitons, à compléter la fiche suivante et à la retourner avec les pièces nécessaires rapidement à :

Chantelle Sports Nature – M Benoit BLETRY – 27 route de Chantelle 03140 ETROUSSAT.

bletry.benoit@orange.fr

Bien sportivement – **Didier BOULANGER**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR ADHERER à l'association
CHANTELLE SPORTS NATURE**

Nom: Prénom:..... Date de naissance :

Adresse :

☎..... Adresse E-Mail@.....

N° de doigt électronique:

Je souhaite adhérer à **CHANTELLE SPORTS NATURE** et je verse une cotisation fixée à **35€**

Je souhaite en plus **prendre une licence FFCO** pour pratiquer les activités suivantes :

- la Course d'orientation (à pied, à VTT, en raid, bénéficié de la section « sports d'Orientation »)
- je fournis un certificat médical de non contre-indication (*voir modèle ci-joint*)
- si mon certificat médical a moins de trois ans je remplis le questionnaire santé (*voir document ci-joint*)

*L'association Chantelle Sports nature prend en charge **20€** sur le montant des licences.*

*Le prix de la licence est variable selon l'âge : **11€*** / moins de 14 ans - **18€*** / 15-18 ans - **42€*** / 19-20 ans et étudiants - **48€*** / adultes - **157€** / familles (montant duquel il faut déduire 20€ par membres de la famille) – **Gratuit** / pour les dirigeants.*

Vos remarques, vos suggestions :

.....

.....

Signature

* Les prix suivis d'un astérisque sont indiqués avec la déduction de 20€.